

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE  
LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Séance extraordinaire tenue le jeudi 12 août 2021 à 9h00 par vidéoconférence.

**Sont présents**

Mme Sylvie Parent, vice-présidente, mairesse de la Ville de Longueuil ;  
M. Martin Dampousse, maire de la Ville de Varennes ;  
M. Marc Demers, maire de la Ville de Laval ;  
Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny ;  
M. Benoit Dorais, président du comité exécutif de la Ville de Montréal ;  
M. Sylvain Ouellet, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal ;  
Mme Maya Vodanovic, membre du conseil de la Ville de Montréal.

---

**N'A PU ASSISTER**

Mme Valérie Plante.

---

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la communauté, M. Tim Seah assistent à la séance.

---

La séance est déclarée ouverte à 9h00 sous la présidence de Mme Sylvie Parent.

---

CE21-123

RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-90 MODIFIANT LE PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT AFIN DE PERMETTRE L'IMPLANTATION D'UN CENTRE DE DONNÉES INFORMATIQUES À BEAUHARNOIS SUR LE SITE VISÉ PAR LE DÉCRET 599-2021 DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Il est résolu que le Conseil adopte le règlement numéro 2021-90 modifiant le règlement numéro 2011-51 relatif au Plan métropolitain d'aménagement et de développement afin de permettre l'implantation d'un centre de données informatiques à Beauharnois sur le site visé par le décret 599-2021 du gouvernement du Québec et de le transmettre à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'à chaque organisme partenaire conformément à la Loi.

---



CE21-124

MODIFICATION AU PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2021-2030 ET EMPRUNT DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL CONCERNANT LE RÉSEAU DU MÉTRO

Vu la recommandation numéro CTR 21-24 de la Commission du transport adoptée à sa séance du 8 juillet 2021,

Il est résolu que le Conseil approuve, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal :

- Le règlement R-177-2 de la Société de transport de Montréal modifiant son règlement R-177 afin d'autoriser un emprunt additionnel de 721 397 589 \$ pour financer le projet du Prolongement de la ligne Bleue et portant ainsi le montant total de l'emprunt à 1 550 700 000 \$ pour un terme maximal de trente (30) ans ;
- La modification apportée au Programme des immobilisations 2021-2030 de la Société de transport de Montréal par la résolution CA-2021-067 de son conseil d'administration afin de modifier le montant total des investissements à un milliard cinq cent cinquante millions sept cent mille dollars 1 550 700 000 \$ pour le projet « Prolongement de la ligne Bleue » du réseau du métro.

CE21-125

PLAN STRATÉGIQUE ORGANISATIONNEL 2021-2025 DU RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (EXO)

Vu la recommandation numéro CTR 21-26 de la Commission du transport adoptée à sa séance du 8 juillet 2021 :

Il est résolu de recommander au Conseil d'approuver en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, le Plan stratégique organisationnel 2021-2025 du Réseau de transport métropolitain (exo).

CE21-126

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 12 AOÛT 2021

Il est résolu d'approuver l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil du 12 août 2021.

CE21-127

CANDIDATURES POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES AINSI QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL

Il est résolu de proposer à la ministre de la Culture et des Communications des candidatures pour combler des postes au conseil d'administration de la Société de développement des entreprises culturelles ainsi que le conseil d'administration de la Société de la Place des Arts de Montréal.

Mme Chantal Deschamps déclare son intérêt personnel à ce point et quitte la réunion afin de ne pas participer aux délibérations ou au vote sur cet item de l'ordre du jour.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les résolutions CE21-123 à CE21-127 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Valérie Plante  
Présidente

---

Tim Seah  
Secrétaire

## Liste des documents déposés

### 1. Demandes auprès de la CMM

- Résolution datée du 16 juin 2021 de la Table des préfets et élus de la Couronne Nord concernant la révision du plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal afin d'associer les administrations des MRC et des agglomérations du territoire métropolitain à l'élaboration du plan de travail menant à la révision du PMAD.

### 2. Demandes adressées au Gouvernement du Québec

- Résolution numéro 274-05-21 du 18 mai 2021 de la Ville de Saint-Constant demandant au gouvernement du Québec d'actualiser la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin que celle-ci soit adaptée au contexte territorial québécois actuel.

*Demandes d'entériner la proposition d'Exo de modifier son modèle d'affaires afin qu'elle puisse être propriétaire de ses autobus et de ses garages d'entretien pour bénéficier des aides gouvernementales pour l'achat d'autobus électriques et des garages d'entretien afférents*

- Ville de Beauharnois : Résolution numéro 2021-07-284 du 6 juillet 2021;
- Ville de Contrecoeur : Résolution 2021-07-228 du 6 juillet 2021;
- Ville de Chambly : Résolution 2021-07-348 du 6 juillet 2021;
- Ville de Delson : Résolution 157-21 du 13 juillet 2021;
- Ville de Saint-Philippe : Résolution 21-07-158 du 13 juillet 2021.

### 3. Appuis à une municipalité

- Résolution numéro 21-07-161 du 13 juillet 2021 de la Ville de Saint-Philippe en appui à la Ville de Candiac, concernant une demande de modification du périmètre d'urbanisation de la MRC de Roussillon et du périmètre métropolitain de la Communauté métropolitaine de Montréal pour l'implantation d'une école secondaire.

### 4. Appuis à la CMM

*Mise en place de mesures pour faire face à la crise du logement :*

- mettre en place des mesures d'urgence en vue du 1<sup>er</sup> juillet prochain;
- lancer rapidement un chantier québécois pluriannuel pour réhabiliter et construire des logements sociaux, communautaires et privés abordables qui permettra d'augmenter l'offre;
- Mieux encadrer le marché locatif privé.

Les mesures demandées varient parfois d'une ville à l'autre, selon les aspects privilégiés.

- Municipalité de Saint-Mathieu: résolution numéro 125-05-2021 du 11 mai 2021;
- Municipalité de Verchères : résolution numéro 148-2021 du 7 juin 2021;
- Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil: résolution numéro 2021-07-010 du 5 juillet 2021.



-

#### **5. Pour information**

- Résolution numéro 2021-07-229 du 8 juillet 2021 de la MRC de Marguerite-D'Youville afin de reconnaître la nouvelle cartographie introduite par le RCI 2021-91 de la CMM dans le régime transitoire de gestion des zones inondables.
- Correspondance de Monsieur Martin Dulac, maire de la Municipalité de McMasterville, datée du 17 juin 2021 concernant les travaux de réfection de la route 223 (Chemin du Richelieu).
- Commentaires de la CMM sur le règlement transitoire en matière de gestion des rives, du littoral et des zones inondables.